

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, salle du Conseil Municipal

JEUDI 16 JUIN 2022, à 18 heures 30

Affiché le 03 Juin 2022

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance
Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)
Approbation du PV de la séance du 29 mars 2022

FINANCES

- 1 – Décision Modificative n°1 - BUDGET COMMUNAL
- 2 - Actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
- 3 - Participation aux frais de séjour des enfants partant en centre de vacances
- 4 - Tarifs Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) 2022-2023
- 5 - Tarifs Garderie année scolaire 2022-2023
- 6 - Tarifs RESTAURANT SCOLAIRE - Mise en place de la tarification sociale à 1€ à compter du 1er septembre 2022
- 7 - Tarifs prestations « petits déjeuners » fournis par le restaurant scolaire pour l'année scolaire 2022-2023
- 8 - Tarifs de la Musique et de la Danse pour l'année scolaire 2022-2023
- 9 - Autres tarifs culturels pour l'année scolaire 2021/2022
- 10 – Salles communales – Tarifs municipaux
- 11 – Base nautique – Tarifs TTC 2022/2023
- 12 - Subventions communales 2022
- 13 - Cession d'un véhicule par le centre Communal d'Action Sociale du Palais-sur-Vienne

RESSOURCES HUMAINES

- 14 - Modification du tableau des emplois
- 15 - Création de postes non permanents pour accroissement temporaire d'activité
- 16 - Recrutement et rémunération des animateurs de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les vacances scolaires de l'année 2022
- 17 – RIFSEEP
- 18 - Contrat d'apprentissage
- 19 - Autorisation de recours au service civique

MARCHES PUBLICS

- 20 - Prise d'un avenant de prolongation au marché actuel intitulé « exploitation et maintenance des installations thermiques des bâtiments communaux »

ENFANCE

- 21 - Autorisation de signature du renouvellement du PEDT (Projet Educatif Territorial) / Plan mercredi
- 22 - Charte de civilité / Règlements intérieurs Restaurant scolaire / garderie

URBANISME PATRIMOINE TRAVAUX

- 23 - Adhésion Agence Technique Départementale (ATEC 87)

AMENAGEMENT

- 24 - Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV– travaux d'éclairage public – EHPAD du Mas
- 25 - Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage avec le SEHV– travaux d'éclairage public – Programmation de l'extinction de l'éclairage public
- 26 - Convention de mise à disposition sur les parcelles cadastrées AW 0188, 0110, 0114, 0144 entre ENEDIS et la commune du Palais-sur-Vienne
- 27 - Convention de mise à disposition sur une parcelle cadastrée AK84 entre ENEDIS et la commune du Palais-sur-Vienne
- 28 - Cession des terrains communaux sis au Mas à l'Etablissement d'Hébergements Pour Personnes Agées Dépendantes
- 29 - Aliénation Chemin du Mas

30 - Aliénation Chemin des Près du Chatenet

ENVIRONNEMENT

31 - Renouvellement de l'adhésion au système de certification forestière PEFC

GESTION

32 - Mise à disposition des installations de la Sablière - Convention